

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juillet 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS85

présenté par
Mme Huillier, rapporteure

ARTICLE 2

ANNEXE

À la dernière phrase de l'alinéa 138, supprimer le mot :

« forte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.